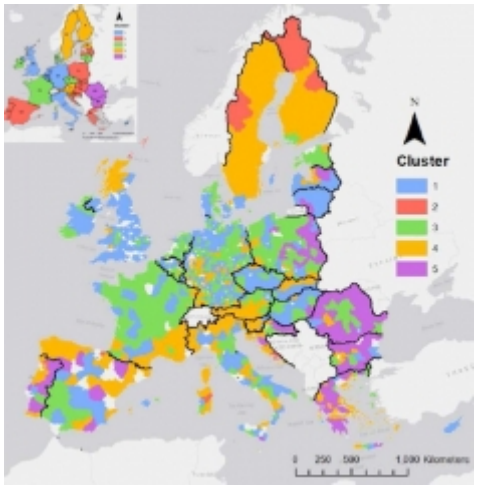
Le Joint Research Center (Centre commun de recherche)

10 octobre 2016



Le Centre commun de recherche (JRC) est une direction générale de la Commission européenne, placée sous la responsabilité du commissaire européen à la Culture, l'Éducation, la Jeunesse et la Citoyenneté. Il a été créé dans le cadre du traité Euratom de 1957, dont l'objectif était de promouvoir la sûreté et la sécurité nucléaire. Le JRC est défini comme « une organisation de soutien aux politiques publiques orientées vers le client et fondée sur la recherche ». Plus de 3000 personnes travaillent au JRC, 77 % sur des projets scientifiques (dont des chercheurs), 21 % au sein de services supports ou administratifs, et les 2 % restants sur le démantèlement nucléaire et la gestion des déchets. Il est composé de sept instituts répartis dans cinq États membres : Institut de prospective technologique à Séville (Institute for Prospective Technological Studies, IPTS), Institut de l'environnement et du développement durable (Institute for Environment and Sustainability, IES) à Ispra, etc.

Le financement du JRC est assuré principalement par le Programme-cadre de recherche et d'innovation, Horizon 2020, pour l'ensemble des thématiques traitées. Son budget annuel est de l'ordre de 330 millions d'euros. Des fonds additionnels viennent de travaux supplémentaires réalisés pour les services de la Commission ou de contrats passés avec des tiers (ex : industries).

Depuis sa création, le JRC, se positionnant en tant que centre de référence, a développé des compétences et outils pour étudier les politiques publiques européennes. 10 champs thématiques sont actuellement identifiés, en particulier « agriculture et sécurité alimentaire » et « santé et protection des consommateurs », ses productions faisant fréquemment l'objet de billets sur ce blog. Prospective et évaluation font partie des travaux conduits par le Centre : par exemple, des publications récentes ont traité des priorités de recherche pour l'alimentation en 2050, de l'évaluation de l'impact de la mesure « diversité d'assolement », etc. Enfin, parmi les outils produits ou utilisés, peuvent être cités les bases de données (ex : AFOLU data portal), les sites d'information comme l'observatoire sur la bioéconomie, les travaux de modélisation par exemple via le modèle Capri dans EcAMPA (voir un autre billet sur ce blog), les cartes sur l'érosion des sols ou la pollinisation, etc.

Élise Delgoulet, Centre d’études et de prospective

Sources : *Joint Research Center*, *Joint Research Center*